

Enseignement supérieur

Les diplômes reconnus dans le Benelux

Les ministres en charge de l'Enseignement supérieur dans les trois pays du Benelux ont décidé, lundi, de reconnaître les diplômes d'enseignement supérieur délivrés par les Hautes écoles et les universités. Les procédures de reconnaissance seront supprimées. Celles-ci pouvaient durer jusqu'à 4 mois et se solder par une facture atteignant parfois 200 euros par personne. Cette décision constitue une première dans la coopération européenne en matière d'enseignement. (Belga)